

Retraités

En 2018, partir du bon pied!

Meilleurs voeux

Edito

En ces premiers jours de l'an neuf, les retraité.e.s n'ont pas oublié leurs protestations ni leur détermination à combattre les nouvelles mesures qui les frappent: augmentation de la CSG, gel annoncé des pensions pour l'année avec report d'octobre à janvier 2019 de la revalorisation des pensions, si elle a lieu.

Le Président Macron ne répond toujours pas aux demandes d'audience réitérées adressées par le "groupe des 9". Il espère peut-être « avoir les retraités à l'usure », leur faire plier l'échine! Mais ils ne vont pas accepter de faire partie des laissé.e.s pour compte de la nation, sauf quand il s'agit de puiser dans les pensions.

Une carte de vœux pour le Président

La période se prête aux cartes de vœux et une nouvelle initiative unitaire en a conçu une à caractère revendicatif.

A qui d'autre s'adresser qu'au Président lui-même qui applique sans concertation son programme et dont on sait que, derrière le sourire et la voix de velours, il dirige de manière autoritaire la mise en œuvre de sa politique ?

SNES Versailles Infos - N°
Commission paritaire 1122S0547
N°ISSN 1291-5246 - Hebdomadaire -
prix de vente 2 euros. Abonnement 12
euros. - Edité par section académique
de SNES de Versailles (Syndicat
national des enseignants du
second degré) 3 rue Guy de Gouyon
du Verger, 94112 Arcueil cedex, Tél. :
01 41 24 80 56 - Directrice de
publication Marie Chardonnet -
Imprimé par l'imprimerie spéciale du
SNES, 3 rue Guy de Gouyon du Verger,
94112 Arcueil cedex, Tél. : 01 41 24
80 56

Cette action demande à chacun et à chacune un geste simple pour continuer à affirmer l'exigence d'une place reconnue dans la société et les revendications défendues.

Vous trouverez la carte intersyndicale dans ce pli.



En effet, les cartes collectées par la section académique seront ensuite réparties dans les départements pour être déposées dans les préfetures dans la semaine du 22 janvier avec celles des autres organisations dans l'action.

D'autres initiatives sont en préparation pour la suite du trimestre.

Une pétition unitaire Ile-de-France pour une tarification transports réduite pour tous les retraités

D'autre part, en Ile-de-France est engagée une nouvelle action intersyndicale pour une tarification des transports réduite pour tous les retraité.e.s.

Lors de sa campagne pour l'élection régionale en décembre 2015, Valérie Pécresse s'était engagée à appliquer "une baisse du tarif des transports pour les retraités qui ne bénéficient pas de la gratuité".

La gratuité est réservée à un nombre limité d'usagers (allocataires du RSA sous conditions de ressources et chômeurs sous certaines conditions). Dans différents départements et selon des modalités propres à chacun d'eux, des tarifs sociaux existent pour les retraité.e.s non imposables.

Il demeure qu'il est injuste que la grande majorité des retraités, dont les revenus ont diminué, perdent le bénéfice de la réduction de 50% qui était prise en charge par l'employeur.

Présidente de Région depuis 2 ans, V. Pécresse doit respecter sa promesse de campagne d'autant quand le conseil départemental du Val de marne a déjà mis en place cette réduction.

Les représentants régionaux de la SFR FSU, CGT, FO, Solidaires, 3 organisations excusées) se sont rencontrés le 22 décembre. Ils ont élaboré une pétition que nous vous appelons à signer:

<https://www.change.org/p/retraites-retraite>

Pour commencer, rendez vous est pris avec la direction du STIF fin janvier.

Martine Beaulu-Barlier

SOMMAIRE

P.1 Editorial
P.2 Des paradis pour « premiers de cordée » - Conférence
P.3 Carte de vœux intersyndicale pour le Président Macron

Supplément : une enveloppe T pour le retour de la carte de vœux intersyndicale

Ne l'envoyez pas à l'Élysée !

Il suffit de la remplir dès réception en y inscrivant **au dos** votre département puis de la mettre dans **l'enveloppe T** jointe.

Des paradis pour "premiers de cordée"

Dix-huit mois après les révélations des **Panama Papers**, a éclaté le nouveau scandale financier des **Paradise Papers**. Les documents exploités provenaient pour l'essentiel (7 millions) de fuites de données à partir d'un cabinet international d'avocats, Appleby, basé aux Bermudes. Les Panama Papers concernent surtout le blanchiment d'argent issu de la fraude fiscale ou de trafics illicites (armes, drogue...).

Les révélations des Paradise Papers apportent une nouvelle dimension à l'absence de volonté politique des gouvernements pour établir la transparence des déclarations, mettre un terme à la concurrence fiscale entre États, instaurer les sanctions à la hauteur des enjeux.

En effet les montages financiers très sophistiqués mis à nu exploitent les trous noirs de la législation fiscale des États pour soustraire à l'ISF, à l'impôt sur les sociétés ou aux taxes (TVA par exemple) des multinationales ou de grosses fortunes, et cela aux frontières de la légalité autant dire en toute légalité!

On se rappelle, entre autres noms, ceux de Apple, Whirpool (les ouvriers licenciés à Amiens ont été particulièrement émus), Elisabeth II, Xavier Niel, principal actionnaire de Free, Bernard Arnault, 1^{ère} fortune de France qui, pour la petite histoire, a eu recours à au moins 8 cabinets de conseil pour placer ses actifs dans 6 paradis fiscaux différents...

Indignation, protestations. Bruno le Maire promet la plus grande détermination dans la lutte contre l'évasion fiscale. Pierre Gattaz rappelle vertueusement l'obligation pour les entreprises de "s'acquitter de l'impôt là où elles exercent leur activité".

Il ajoute toutefois que les grosses fortunes seraient "encouragées (à l'évasion fiscale) par le poids excessif des prélèvements dans certains pays". Suivez son regard, qui nous dirige vers la politique fiscale adoptée pour 2018.

A quoi conduit la baisse des impôts sur les revenus du capital (suppression de l'ISF et Plafonnement Unique Forfaitaire), la baisse progressive de l'impôt sur les sociétés si ce n'est à s'inscrire aussi dans une concurrence fiscale qui aggrave les déficits publics, affaiblit la protection sociale et les services publics, porte un nouveau coup au consentement à l'impôt, contribue à accroître les inégalités ?

Le Président Macron ne s'est d'ailleurs pas caché de vouloir attirer en France les hommes d'affaires de la City après le Brexit. Voilà qui augure mal de la volonté réelle du gouvernement à agir contre l'évasion fiscale.

Ce qui est peut-être moins apparu dans la campagne médiatique récente, tôt retombée d'ailleurs, c'est que "c'est l'Europe qui a mené la danse en matière de concurrence fiscale" (T. Piketty Le Monde 15/12). Loin d'être des lieux exotiques, les plaques tournantes de l'évasion fiscale sont les Pays Bas, l'Irlande, le Luxembourg, Malte, le Royaume Uni...

Or, comme par hasard, aucun de ces pays ne figure sur la "liste noire" des paradis fiscaux établie par les ministres des Finances de l'UE début décembre en réponse aux Paradise Papers. Les sanctions pour les pays délinquants peinent à être définies et il semble bien que d'ores et déjà la taxation des transactions vers les paradis fiscaux soit écartée.

Incriminer la mondialisation réduite à un fait « naturel » conduit à dédouaner les politiques publiques de leurs lourdes responsabilités. Des associations, des collectifs, des ONG continuent d'intervenir contre cette forme de guerre déclarée aux "99%" à qui sont imposés les sacrifices financiers, la précarité, le chômage, la pauvreté.

La protestation contre les 80 MDS par an qui échappent au fisc en France par la fraude, l'optimisation et l'évasion fiscales était bien présente dans la manifestation des retraité.e.s à Paris le 28 septembre.

Les agents de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) étaient en grève le 23 novembre à l'appel de Solidaires Finances Publiques pour protester contre les 1600 suppressions d'emplois programmées pour 2018 qui s'ajoutent aux 37 600 postes perdus depuis 2002. Et ce n'est pas fini. La bataille se mène donc sur deux fronts : celui des règles à définir et celui des moyens humains nécessaires pour les faire respecter.

Toujours plus de profits, d'actions, de dividendes toujours moins soumis à une imposition équitable, on pourrait bien toucher là l'un des fondements d'une crise dont les politiques menées ne sont pas près de nous faire sortir.

Conférence le vendredi 19 janvier 2018

Les retraité.e.s de la section académique de Paris ont la gentillesse de nous inviter à participer à la conférence donnée par **André LOEZ**, « **Obéir ou désobéir ? Les mutineries de 1917 au Chemin des Dames** ».

Vendredi 19 janvier à 14h30 au siège national du SNES, 46 av. d'Ivry à Paris (M° Olympiades)

Historien, universitaire, chercheur, membre du Collectif de Recherche International et de Débat sur la Guerre de 14-18, André LOEZ est un spécialiste de l'histoire de la Grande Guerre dont les travaux apportent un regard nouveau et même inédit. L'intitulé de sa thèse « Si cette putain de guerre pouvait finir. Histoire et sociologie des mutins de 1917 » donne le ton. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages.

Entrée libre.